

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE PUBLIQUE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 3 avril 2024 à 9 h en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

M. Nicholas Borne ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Christine Poirier, sous la présidence de M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, formant quorum des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

CE-20240403-1106

SUBVENTION - SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'octroyer une subvention au montant de 1 000 \$ à la Société canadienne du cancer pour l'évènement Relais pour la vie Rive-Nord 2024.

(CT:1791855)
(SD-2024-1439)

CE-20240403-1107

ACTIVITÉ DE PERFECTIONNEMENT - COMITÉ EXÉCUTIF -
CONSEIL MUNICIPAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser M. Nicholas Borne, conseiller municipal et membre du comité exécutif, à participer à la soirée bénéfice au profit de la Fondation du Centre jeunesse de Laval, à titre de représentant du maire, le 2 mai 2024 au Embassy Plaza de Laval, et ce, au montant de 225 \$.

(CT:1792777)
(SD-2024-1528)

CE-20240403-1108

APPROBATION - ENTENTE DE SERVICES PROFESSIONNELS
- ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente de services professionnels à intervenir entre la Ville de Laval et l'École nationale d'administration publique (ÉNAP)



pour l'élaboration de mesures de réduction du navettage pour les entreprises et les industries sur le territoire lavallois pour l'année 2024, au montant de 112 532,16 \$;

d'autoriser la directrice générale adjointe développement et aménagement du territoire à signer pour et au nom de la Ville ladite entente, de prescrire que cette entente ne requiert pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(CT:1791919)
(SD-2024-1447)

CE-20240403-1109

**INDEMNITÉ ADDITIONNELLE - SERVITUDE TEMPORAIRE -
LOT P.1 612 255**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le versement d'une indemnité additionnelle au montant de 125 \$, représentant les frais prélevés par le créancier hypothécaire pour le consentement à l'établissement de la servitude temporaire, d'une durée de 18 mois, sur une partie du lot 1 612 255 du cadastre du Québec, nécessaire afin de permettre l'installation de services temporaires d'égouts et d'aqueduc.

(CT:1790125)
(SD-2024-1176)

CE-20240403-1110

**CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET
DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver une dépense de 125 \$, prise à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations, afin de rembourser aux propriétaires les frais prélevés par le créancier hypothécaire pour le consentement à l'établissement de la servitude temporaire, d'une durée de 18 mois, sur une partie du lot 1 612 255 du cadastre du Québec, nécessaire afin de permettre l'installation de services temporaires d'égouts et d'aqueduc;

au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables.

(CT:1790125)
(SD-2024-1176)

CE-20240403-1111

**APPROBATION - PRINCIPE DES GÉOMÉTRIES - AUTOROUTE
DES LAURENTIDES**



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le principe des géométries proposées par le ministère des Transports et de la mobilité durable (MTMD) pour les rampes d'accès pour autobus situées sur le boulevard de la Concorde Ouest ainsi que sur le nouvel échangeur Curé-Labelle dans le cadre de la réalisation des travaux du grand projet de l'autoroute des Laurentides (A-15).

(SD-2024-1429)

CE-20240403-1112

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - RENOUELEMENT -
MEMBRES INDÉPENDANTS - COMITÉ CONSULTATIF
D'URBANISME**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de renouveler la nomination de Mme Johanne Couture et de M. Serge Vaugeois à titre de membres indépendants au sein du Comité consultatif d'urbanisme, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.

(SD-2024-1539)

CE-20240403-1113

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉSIGNATION -
ADMINISTRATRICE INDÉPENDANTE - OFFICE MUNICIPAL
D'HABITATION DE LAVAL**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de désigner Mme France Gendron à titre d'administratrice indépendante au sein du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Laval, et ce, à compter du 5 mai 2024, pour un mandat de 3 ans, renouvelable.

(SD-2024-1547)

CE-20240403-1114

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - NOMINATIONS -
MEMBRES INDÉPENDANTS - COMITÉ CONSULTATIF
JEUNESSE DE LA VILLE DE LAVAL**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de nommer Mme Rebecca Kabongo et M. David Labonté à titre de membres indépendants au sein du



Comité consultatif Jeunesse de la Ville de Laval, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.

(SD-2024-1638)

CE-20240403-1115

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance publique du comité exécutif tenue le mercredi 20 mars 2024 à 9 h.

(SD-2024-1369)

CE-20240403-1116

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance à huis clos du comité exécutif tenue le mercredi 20 mars 2024 à 9 h 15.

(SD-2024-1369)

CE-20240403-1117

DÉPENSE - HONORAIRES - CONTRAT SP-29983

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser une dépense au montant de 65 197,41 \$ pour défrayer les honoraires de In Fidem inc. pour des travaux effectués suite aux événements de cyberattaque en septembre 2022, dans le cadre du contrat SP-29983 concernant les services professionnels de technologies de l'information en cybersécurité.

(CT:1791729)
(SD-2024-1395)

CE-20240403-1118

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13123-F

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-13123-F décrétant un emprunt maximal de 15 000 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à des travaux permanents



de pavage, de bordures, de trottoirs, d'éclairage et de signalisation routière.

(SD-2024-1550)

CE-20240403-1119

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -
RÈGLEMENT L-13123-F

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-13123-F décrétant un emprunt maximal de 15 000 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à des travaux permanents de pavage, de bordures, de trottoirs, d'éclairage et de signalisation routière.

(SD-2024-1550)

CE-20240403-1120

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE
RÈGLEMENT L-13123-F

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13123-F décrétant un emprunt maximal de 15 000 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à des travaux permanents de pavage, de bordures, de trottoirs, d'éclairage et de signalisation routière.

(SD-2024-1550)

CE-20240403-1121

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2071

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2071, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service d'entretien des terrains de baseball, pour une période d'un an, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Techniparc (9032-2454 Québec inc.)
236 648,44 \$.

(CT:1787011)
(SD-2024-733)



CE-20240403-1122

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2158

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2158, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service d'entretien des plateaux sportifs 2024-2026, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Multi-Surfaces F. Giguère inc.
677 805,22 \$.

(CT:1788354)
(SD-2024-942)

CE-20240403-1123

RECOMMANDATION AU CONSEIL - QUANTITÉS
SUPPLÉMENTAIRES - CONTRAT DOS-725

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser, dans le cadre de l'acquisition d'équipements de jeu et d'entraînement physique extérieurs, prévue au contrat DOS-725, les modifications suivantes:

des quantités supplémentaires à Les industries Simexco inc. pour les lots et les montants ci-dessous mentionnés, dont les détails apparaissent aux rapports du Service des immeubles, parcs et espaces publics datés du 20 février et du 11 mars 2024 joints au sommaire décisionnel:

lot 4
58 360,71 \$;

lot 6
72 599,77 \$;

lot 7
97 292,30 \$.

(CT:1788940)
(SD-2024-999)

CE-20240403-1124

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2194

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'adjuger le contrat DOS-2194, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de sondes piézométriques, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Endress + Hauser Canada ltée
124 701,89 \$.

(CT:1789221)
(SD-2024-1038)

CE-20240403-1125

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-1854

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour l'acquisition de filtres de ventilation;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-1046)

CE-20240403-1126

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2278

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adjuger le contrat DOS-2278, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, concernant les services professionnels pour la caractérisation d'amiante, moisissure et plomb, pour une période de 45 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Consultation D.F. (9164-4351 Quebec inc.)
101 752,88 \$.

(CT:1789773)
(SD-2024-1112)

CE-20240403-1127

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2193



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2193, au soumissionnaire et aux montants ci-dessous mentionnés, pour la location sans opérateur de camions-citernes 10 roues avec bras bionique, pour une période de 2 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

9427-6490 Québec inc. (Location Envirolav)

item 1
252 932,35 \$;

item 2
252 932,35 \$;

item 3
252 932,35 \$.

(CT:1789940)
(SD-2024-1142)

CE-20240403-1128

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2159**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2159, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de rouleaux de tourbe réguliers et géants, pour une période de 2 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Groupe Richer inc.
lot 2
280 683,75 \$;

de rejeter toutes les soumissions reçues et d'annuler l'appel d'offres pour le lot 1.

(CT:1790019)
(SD-2024-1164)

Les discussions sur le point 36.9 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

CE-20240403-1129

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2256**



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2256, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'installation et de remplacement de fontaines à boire extérieures dans divers parcs, pour une période de 18 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Aurèle Côté inc.
365 695,23 \$.

(CT:1790348)
(SD-2024-1206)

CE-20240403-1130

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12986-F - CONTRAT DOS-2256

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12986-F, un montant de 367 400 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2256 par le conseil municipal.

(CT:1790348)
(SD-2024-1206)

CE-20240403-1131

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2178**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2178, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service d'entretien et de réparation sur demande des piscines, des pataugeoires et des jeux d'eau, pour une période de 4 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Groupe Mécano inc.
870 607,95 \$.

(CT:1790429)
(SD-2024-1216)

CE-20240403-1132

**QUANTITÉS SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT SP-30217**



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser, dans le cadre de la fourniture de chaussures, bottes, couvre-chaussures, couvre-bottes et semelles, prévue au contrat SP-30217, la modification suivante:

des quantités supplémentaires pour le lot 4 au montant de 34 492,50 \$ à Chaussures Belmont inc., dont le détail apparaît au rapport du Service de l'approvisionnement daté du 22 février 2024 joint au sommaire décisionnel.

(CT:1790465)
(SD-2024-1226)

CE-20240403-1133

OCTROI - CONTRAT DOS-2283

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'octroyer le contrat DOS-2283, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de logiciels variés, pour une période de 12 mois, le tout selon les termes et conditions de son offre de services et des documents de demande de prix:

Solutions Informatiques Inso inc.
145 089,54 \$.

(CT:1790778)
(SD-2024-1254)

CE-20240403-1134

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2162**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2162, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'infrastructures de surface, resurfaçage 2024, groupe 2, pour une période de 100 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Pavages Multipro inc.
2 666 084,17 \$.

(CT:1790847)
(SD-2024-1271)

CE-20240403-1135

**DÉBUT, SURVEILLANCE ET MISE EN PLACE DES
MATÉRIAUX - CONTRAT DOS-2162**



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le début des travaux par Pavages Multipro inc. pour les travaux d'infrastructures de surface, resurfaçage 2024, groupe 2, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser WSP Canada inc. à effectuer la surveillance durant la réalisation desdits travaux, au montant de 160 857,55 \$;

d'autoriser Stantec Experts-Conseils Itée à effectuer le contrôle de la mise en place des matériaux ainsi que les essais sur les matériaux au chantier et au laboratoire durant la réalisation desdits travaux, au montant de 63 725,12 \$;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2162 par le conseil municipal.

(CT:1790847)
(SD-2024-1271)

CE-20240403-1136

AUTORISATION - PAIEMENT - TRACES QUÉBEC - CONTRAT DOS-2162

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le paiement des frais prévus au Règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés suivis par le biais du système gouvernemental de traçabilité Traces Québec et pour la redevance imposée par le règlement favorisant le traitement et la valorisation des sols contaminés excavés au ministre des Finances, au montant estimé de 11 610 \$, dans le cadre du contrat DOS-2162 pour les travaux d'infrastructures de surface, resurfaçage 2024, groupe 2, conditionnellement à l'adjudication dudit contrat par le conseil municipal.

(CT:1790847)
(SD-2024-1271)

CE-20240403-1137

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13082-F - CONTRAT DOS-2162

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13082-F, un montant de 2 941 900 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2162 par le conseil municipal.



(CT:1790847)
(SD-2024-1271)

CE-20240403-1138

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-1750

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour l'exécution sur demande de services professionnels d'ingénieurs-conseils relatifs aux campagnes de mesures de débits pour divers projets municipaux sur l'ensemble du territoire lavallois;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-1287)

CE-20240403-1139

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2057

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2057, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service de collecte, de transport et de valorisation des matelas et des meubles rembourrés, pour une période de 4 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

9238-4627 Québec inc.
315 376,43 \$.

(CT:1791216)
(SD-2024-1315)

CE-20240403-1140

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2080

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2080, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service d'entretien et de réparations des fontaines décoratives extérieures, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa



soumission et des documents d'appel d'offres:

Groupe Mécano inc.
686 922,94 \$.

(CT:1791348)
(SD-2024-1332)

CE-20240403-1141

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-1647

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-1647, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour les services professionnels de recherche marketing, pour une période de 4 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Ad Hoc Recherche inc.
lot 1
531 184,50 \$;

BIP Recherche inc.
lot 2
531 184,50 \$.

(CT:1791564)
(SD-2024-1363)

CE-20240403-1142

DEMANDE DE CANDIDATURES PAR VOIE D'APPEL DE
QUALIFICATION PUBLIC - CONTRAT DOS-2366

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des candidatures par voie d'appel de qualification public pour la réalisation en mode conception-construction du projet de la cour municipale;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel de qualification dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les candidatures devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel de qualification.

(SD-2024-1495)

CE-20240403-1143

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-
2197



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour l'acquisition de logiciels bureautiques variés avec support et maintenance;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-1524)

CE-20240403-1144

**APPROBATION - ENTENTE DE CESSION DES DROITS
D'AUTEUR ET LICENCE D'UTILISATION DES DROITS
D'AUTEUR - PROGRAMME DE PRÉVENTION PRÉVEN-
QUÊTE**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente de cession des droits d'auteur et licence d'utilisation des droits d'auteur concernant le programme de prévention Préven-Quête «Relations amoureuses 2.0» à intervenir entre la Ville de Laval, la Maison de Lima, la Maison l'Esther, la Maison Le Prélude, Mesures alternatives Jeunesses de Laval et le Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2023-6004)

CE-20240403-1145

PROCÉDURES - RECOUVREMENT

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre les procédures judiciaires requises contre 9312-9583 Québec inc. (30minHit) pour recouvrer le solde impayé, les frais et les intérêts afférents du prêt octroyé par la Ville dans le cadre du programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises touchées par la pandémie de la COVID-19.

(SD-2024-1522)



CE-20240403-1146

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -
RÈGLEMENT CDU-1-3

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro CDU-1-3 modifiant le Règlement CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval pour un territoire situé au sud de l'avenue Marcel-Villeneuve et à l'ouest de la rue de l'Harmonie.

(SD-2024-518)

CE-20240403-1147

RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION -
ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - L'ÎLOT - CENTRE DE CRISE
ET DE PRÉVENTION DU SUICIDE DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver l'entente d'aide financière, contribution municipale de base dans le cadre du Programme d'habitation abordable Québec de la Société d'habitation du Québec à intervenir entre la Ville de Laval et L'Îlot - Centre de crise et de prévention du suicide de Laval et d'autoriser le versement de la contribution au montant total de 518 065,11 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1793008)
(SD-2024-894)

CE-20240403-1148

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -
DOCUMENT - RÈGLEMENT S.A.D.R.-1.7

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le document indiquant la nature des modifications à apporter à la réglementation d'urbanisme pour tenir compte du Règlement numéro S.A.D.R.-1.7 modifiant le Règlement numéro S.A.D.R.-1 révisant le schéma d'aménagement et de développement de la Ville de Laval.

(SD-2024-910)



CE-20240403-1149

DEMANDE D'EXEMPTION DE CASES DE STATIONNEMENT
ACCEPTÉE - CHRISTOPHER BAAKLINI

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'exemption de l'obligation de fournir et de maintenir les cases de stationnement requises au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme EX-2024-2 de M. Christopher Baaklini, propriétaire, à l'effet de permettre l'exemption d'une case de stationnement dans le cadre de l'ajout d'un logement au sous-sol d'une habitation bifamiliale sur le lot 1 638 105 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-55.

(SD-2024-1418)

Les discussions sur les points 43.5 et 43.6 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

CE-20240403-1150

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION D'UN
MÉMOIRE - TRANSMISSION D'UN AVIS - PREMIER PROJET
DE PLAN MÉTROPOLITAIN D'AMÉNAGEMENT ET DE
DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ DE LA COMMUNAUTÉ
MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le mémoire de la Ville de Laval sur le premier projet de Plan métropolitain d'aménagement et de développement révisé adopté par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) le 6 octobre 2023 (résolution CC23-055), afin que la Ville donne et transmette son avis sur ce premier projet à la CMM, conformément à l'article 56.5 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1).

(SD-2024-1610)

CE-20240403-1151

AUTORISATION - ANNULATION - SERVITUDE
PERMANENTE DE PASSAGE - LES PLACEMENTS SERGE
MÉNARD INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'annulation de la servitude permanente de passage à



intervenir entre Les Placements Serge Ménard inc. et Ville de Laval requise pour l'installation et l'entretien d'un fossé de drainage et l'aménagement d'un cercle de virage temporaire dans le cadre d'un projet réalisé en maîtrise d'oeuvre privée (MOP), pour des travaux de services municipaux dans le prolongement de la rue des Balades;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2024-860)

CE-20240403-1152

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - REDDITION DE
COMPTES - RAPPORTS DES TRAVAUX - PROGRAMME
D'AIDE FINANCIÈRE AU DÉVELOPPEMENT DES
TRANSPORTS ACTIFS DANS LES PÉRIMÈTRES URBAINS**

ATTENDU QUE la Ville a pris connaissance des modalités d'application du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre du programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) et s'est engagée à les respecter;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE pour l'exercice financier 2018-2019, les dépenses admissibles peuvent inclure celles effectuées entre le 1er avril 2018 et la date de la lettre d'annonce du projet;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés du partir du mois d'août 2018 et se sont terminés en janvier 2019;

ATTENDU QUE la Ville doit transmettre au ministère des Transports et de la Mobilité durable le formulaire de reddition de comptes ainsi que le rapport des travaux effectués qui doit comprendre ce qui suit:

les pièces justificatives des dépenses effectuées (factures, décomptes progressifs et tout autre document attestant les sommes dépensées);

la mention de tout autre remboursement obtenu pour les travaux faisant l'objet de l'aide financière (remboursement de taxes, autres aides financières, etc.);

le résultat relatif aux indicateurs suivants:

nombre de kilomètres de voies cyclables, piétonnes ou polyvalentes réalisées, par type d'aménagement;

nombre de kilomètres de rues aménagées pour les piétons et les cyclistes (rue partagée, vélorue, chaussée désignée);

nombre de vélos en libre-service et de stations d'ancrage implantés, par type (assisté ou non);

nombre de places de stationnement pour vélos ajoutées;

nombre de structures (pont, passerelle, passage sous-terrain) aménagées;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil:

de prendre acte des formulaires de reddition de comptes et des rapports des travaux du programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) pour l'exercice 2018-2019 préparés par le Service de l'ingénierie ainsi que les rapports détaillés joints selon les modalités d'application en vigueur;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à transmettre au ministère des Transports et de la Mobilité durable lesdits formulaires et lesdits rapports.

(SD-2024-1122)

CE-20240403-1153

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - REDDITION DE
COMPTES - RAPPORTS DES TRAVAUX - PROGRAMME
D'AIDE FINANCIÈRE AU DÉVELOPPEMENT DES
TRANSPORTS ACTIFS DANS LES PÉRIMÈTRES URBAINS**

ATTENDU QUE la Ville a pris connaissance des modalités d'application du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre du programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) et s'est engagée à les respecter;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE pour l'exercice financier 2019-2020, les dépenses admissibles peuvent inclure celles effectuées entre le 1er avril 2019 et la date de la lettre d'annonce du projet;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés du partir du mois de juin 2017 et se sont terminés au mois de novembre 2021;

ATTENDU QUE la Ville doit transmettre au ministère des Transports et de la Mobilité durable le formulaire de reddition de comptes ainsi que le rapport des travaux effectués qui doit comprendre ce qui suit:



les pièces justificatives des dépenses effectuées (factures, décomptes progressifs et tout autre document attestant les sommes dépensées);

la mention de tout autre remboursement obtenu pour les travaux faisant l'objet de l'aide financière (remboursement de taxes, autres aides financières, etc.);

le résultat relatif aux indicateurs suivants:

nombre de kilomètres de voies cyclables, piétonnes ou polyvalentes réalisées, par type d'aménagement;

nombre de kilomètres de rues aménagées pour les piétons et les cyclistes (rue partagée, vélorue, chaussée désignée);

nombre de vélos en libre-service et de stations d'ancrage implantés, par type (assisté ou non);

nombre de places de stationnement pour vélos ajoutées;

nombre de structures (pont, passerelle, passage sous-terrain) aménagées;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil:

de prendre acte des formulaires de reddition de comptes et des rapports des travaux du programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) pour l'exercice 2019-2020 préparé par le Service de l'ingénierie ainsi que les rapports détaillés joint selon les modalités d'application en vigueur;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à transmettre au ministère des Transports et de la Mobilité durable lesdits formulaires et lesdits rapports.

(SD-2024-1123)

CE-20240403-1154

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - REDDITION DE
COMPTES - RAPPORTS DES TRAVAUX - PROGRAMME
D'AIDE FINANCIÈRE AU DÉVELOPPEMENT DES
TRANSPORTS ACTIFS DANS LES PÉRIMÈTRES URBAINS

ATTENDU QUE la Ville a pris connaissance des modalités d'application du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre du programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) et s'est engagée à les respecter;



ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE pour l'exercice financier 2020-2021, les dépenses admissibles peuvent inclure celles effectuées entre le 1er avril 2020 et la date de la lettre d'annonce du projet;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés du partir du mois de juin 2020 et se sont terminés au mois de mars 2023;

ATTENDU QUE la Ville doit transmettre au ministère des Transports et de la Mobilité durable le formulaire de reddition de comptes ainsi que le rapport des travaux effectués qui doit comprendre ce qui suit:

les pièces justificatives des dépenses effectuées (factures, décomptes progressifs et tout autre document attestant les sommes dépensées);

la mention de tout autre remboursement obtenu pour les travaux faisant l'objet de l'aide financière (remboursement de taxes, autres aides financières, etc.);

le résultat relatif aux indicateurs suivants:

nombre de kilomètres de voies cyclables, piétonnes ou polyvalentes réalisées, par type d'aménagement;

nombre de kilomètres de rues aménagées pour les piétons et les cyclistes (rue partagée, vélorue, chaussée désignée);

nombre de vélos en libre-service et de stations d'ancrage implantés, par type (assisté ou non);

nombre de places de stationnement pour vélos ajoutées;

nombre de structures (pont, passerelle, passage sous-terrain) aménagées;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil:

de prendre acte des formulaires de reddition de comptes et des rapports des travaux du programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) pour l'exercice 2020-2021 préparé par le Service de l'ingénierie ainsi que les rapports détaillés joint selon les modalités d'application en vigueur;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à transmettre au ministère des Transports et de la Mobilité durable lesdits formulaires et lesdits rapports.

(SD-2024-1124)



CE-20240403-1155

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - REDDITION DE
COMPTES - RAPPORTS DES TRAVAUX - PROGRAMME
D'AIDE FINANCIÈRE AU DÉVELOPPEMENT DES
TRANSPORTS ACTIFS DANS LES PÉRIMÈTRES URBAINS

ATTENDU QUE la Ville a pris connaissance des modalités d'application du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre du programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) et s'est engagée à les respecter;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE pour l'exercice financier 2021-2022, les dépenses admissibles peuvent inclure celles effectuées entre le 1er avril 2021 et la date de la lettre d'annonce du projet;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés du partir du mois de mai 2021 et se sont terminés en décembre 2023;

ATTENDU QUE la Ville doit transmettre au ministère des Transports et de la Mobilité durable le formulaire de reddition de comptes ainsi que le rapport des travaux effectués qui doit comprendre ce qui suit:

les pièces justificatives des dépenses effectuées (factures, décomptes progressifs et tout autre document attestant les sommes dépensées);

la mention de tout autre remboursement obtenu pour les travaux faisant l'objet de l'aide financière (remboursement de taxes, autres aides financières, etc.);

le résultat relatif aux indicateurs suivants:

nombre de kilomètres de voies cyclables, piétonnes ou polyvalentes réalisées, par type d'aménagement;

nombre de kilomètres de rues aménagées pour les piétons et les cyclistes (rue partagée, vélorue, chaussée désignée);

nombre de vélos en libre-service et de stations d'ancrage implantés, par type (assisté ou non);

nombre de places de stationnement pour vélos ajoutées;

nombre de structures (pont, passerelle, passage sous-terrain) aménagées;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



de recommander au conseil:

de prendre acte des formulaires de reddition de comptes et des rapports des travaux du programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) pour l'exercice 2021-2022 préparés par le Service de l'ingénierie ainsi que les rapports détaillés joints selon les modalités d'application en vigueur;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à transmettre au ministère des Transports et de la Mobilité durable lesdits formulaires et lesdits rapports.

(SD-2024-1125)

CE-20240403-1156

**HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT OS-SP-30070**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des honoraires supplémentaires à Les Services EXP inc. concernant des services professionnels pour la préparation des plans et devis ainsi que les services durant les travaux de construction d'une conduite d'aqueduc sur le rang Saint-Elzéar Est, de la montée Rouville à la montée Saint-François, ainsi que la rue des Tisserands, avec le remplacement des ponceaux et la conduite d'aqueduc existante sur la montée Rouville, au montant de 11 658,47 \$.

(CT:1790817)
(SD-2024-1268)

CE-20240403-1157

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-11078 - CONTRAT OS-SP-30070

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à utiliser un montant de 10 646 \$, taxes nettes incluses, de la réserve financière créée par le Règlement numéro L-11078 afin de défrayer le coût des honoraires professionnels supplémentaires requis pour la préparation des plans et devis dans le cadre des travaux de construction d'une conduite d'aqueduc sur le rang Saint-Elzéar Est, de la montée Rouville à la montée Saint-François, ainsi que la rue des Tisserands avec le remplacement des ponceaux et la conduite d'aqueduc existante sur la montée Rouville.

(CT:1790817)
(SD-2024-1268)



CE-20240403-1158

AUTORISATION - MANDAT OS-SP-30229

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser un mandat à Stantec Experts-Conseils Itée pour la réalisation d'une évaluation environnementale de site, phase I, et d'une étude géotechnique et de caractérisation environnementale des sols et des eaux souterraines, phases II, dans le cadre des travaux de prolongement de la rue John-Pratt, entre la rue Philippe-Lebon et le boulevard Saint-Elzéar Ouest, au montant de 47 855,01 \$.

(CT:1792595)
(SD-2024-1501)

CE-20240403-1159

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-11078 - CONTRAT OS-SP-30229

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à utiliser un montant de 43 698 \$, taxes nettes incluses, de la réserve financière créée par le Règlement L-11078 afin de défrayer le coût des honoraires professionnels requis pour la réalisation d'une évaluation environnementale de site, phase I, et d'une étude géotechnique et de caractérisation environnementale des sols et des eaux souterraines, phase II, dans le cadre des travaux de prolongement de la rue John-Pratt, entre la rue Philippe-Lebon et le boulevard Saint-Elzéar Ouest.

(CT:1792595)
(SD-2024-1501)

CE-20240403-1160

DEMANDE - CERTIFICAT D'AUTORISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service de l'ingénierie à présenter au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), une demande de certificat d'autorisation en vertu de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement dans le cadre de l'installation des services municipaux nécessaires au prolongement de la rue John-Pratt, entre la rue Philippe-Lebon et le boulevard Saint-Elzéar Ouest;

de s'engager à émettre au MELCCFP, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à leur conformité en regard de l'autorisation accordée par ce ministère;

de s'engager à entretenir les ouvrages de gestion optimale des eaux pluviales et à maintenir un registre d'exploitation et d'entretien.



(CT:1792595)
(SD-2024-1501)

CE-20240403-1161

APPROBATION - ENTENTE POUR LE DÉPLACEMENT OU L'ENFOUISSEMENT D'UNE PORTION DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION - HYDRO-QUÉBEC

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente pour le déplacement ou l'enfouissement d'une portion du réseau de distribution à intervenir entre Ville de Laval et Hydro-Québec dans le cadre des travaux d'implantation d'un système de fibres optiques, de caméras de surveillance, de feux de circulation et du réaménagement géométrique sur une partie du boulevard Curé-Labelle, pour l'accès au poste de gendarmerie de l'Ouest, le tout selon les documents préparés par Hydro-Québec le 5 février 2024, présentés sous le numéro DCL-23072629;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

(SD-2024-1542)

CE-20240403-1162

CRÉDITS - RÈGLEMENT L-12985-F - CONTRAT DOS-1303

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 516 354 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement du contrat DOS-1303 pour l'acquisition d'équipements pour terrains de soccer et de hockey, et ce, pris à même les sommes disponibles au Règlement L-12985-F.

(CT:1788820)
(SD-2024-983)

CE-20240403-1163

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12985-F - CONTRAT DOS-1303

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12985-F, un montant de 516 400 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans.

(CT:1788820)
(SD-2024-983)



CE-20240403-1164

**RÉSOLUTION ABROGÉE - RECOMMANDATION AU CONSEIL
- CRÉDITS BUDGÉTAIRES - TRAVAUX PUBLICS**

ATTENDU QUE, par sa résolution CE-20240124-245, le comité exécutif recommandait au conseil d'autoriser des crédits au montant de 2 695 464,70 \$, requis pour défrayer les coûts d'acquisition de 18 véhicules 100 % électriques et de 12 camionnettes à Ford Canada Ltée et à 440 Ford Lincoln pour le Service des travaux publics, prévus dans le cadre du contrat DOS-1448;

ATTENDU QU'une erreur s'est glissée dans les montants présentés dans le sommaire décisionnel SD-2023-6524 et qu'un nouveau sommaire décisionnel sera présenté;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'abroger la résolution CE-20240124-245.

(SD-2024-1406)

CE-20240403-1165

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE
RÈGLEMENT L-12999**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-12999 décrétant l'exécution de travaux de construction d'un chalet, d'installations aquatiques et de divers aménagements extérieurs au parc Pie-X et décrétant un emprunt de 24 337 000 \$ à cette fin.

(SD-2024-1454)

CE-20240403-1166

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-12999

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-12999 décrétant l'exécution de travaux de construction d'un chalet, d'installations aquatiques et de divers aménagements extérieurs au parc Pie-X et décrétant un emprunt de 24 337 000 \$ à cette fin.

(SD-2024-1454)



CE-20240403-1167

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -
RÈGLEMENT L-12999

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-12999 décrétant l'exécution de travaux de construction d'un chalet, d'installations aquatiques et de divers aménagements extérieurs au parc Pie-X et décrétant un emprunt de 24 337 000 \$ à cette fin.

(SD-2024-1454)

CE-20240403-1168

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE
RÈGLEMENT L-13105

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13105 décrétant l'exécution des travaux de restauration et de rénovation de la résidence de création Marcel-Saint-Pierre et décrétant un emprunt de 2 908 000 \$ à cette fin.

(SD-2024-1456)

CE-20240403-1169

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13105

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-13105 décrétant l'exécution des travaux de restauration et de rénovation de la résidence de création Marcel-Saint-Pierre et décrétant un emprunt de 2 908 000 \$ à cette fin.

(SD-2024-1456)

CE-20240403-1170

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -
RÈGLEMENT L-13105

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-13105



décrotant l'exécution des travaux de restauration et de rénovation de la résidence de création Marcel-Saint-Pierre et décrétant un emprunt de 2 908 000 \$ à cette fin.

(SD-2024-1456)

CE-20240403-1171

APPROBATION - ENTENTE DE SERVICES - GROUPE DE RECOMMANDATIONS ET D'ACTIONS POUR UN MEILLEUR ENVIRONNEMENT (GRAME)

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente de services à intervenir entre la Ville de Laval et le Groupe de recommandations et d'actions pour un meilleur environnement (GRAME) pour la plantation d'arbres sur les terrains résidentiels pour l'année 2024, afin de réduire les îlots de chaleur, au montant maximal de 70 759 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville de Laval ladite entente.

(CT:1789604)
(SD-2024-1092)

CE-20240403-1172

APPROBATION - CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE - MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA FAUNE ET DES PARCS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la convention d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) concernant le versement d'une subvention du Gouvernement du Québec au montant de 383 000 \$ dans le cadre du programme OASIS (volet 1) pour le projet Démarche d'analyse de risques et solutions d'adaptation liées aux vagues de chaleur et pluies torrentielles sur le territoire lavallois;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

(SD-2024-1243)



CE-20240403-1173

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE
RÈGLEMENT L-13102

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13102 modifiant le Règlement L-12632 concernant l'utilisation des poteaux d'incendie.

(SD-2024-1380)

CE-20240403-1174

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13102

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-13102 modifiant le Règlement L-12632 concernant l'utilisation des poteaux d'incendie.

(SD-2024-1380)

CE-20240403-1175

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -
RÈGLEMENT L-13102

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-13102 modifiant le Règlement L-12632 concernant l'utilisation des poteaux d'incendie.

(SD-2024-1380)

CE-20240403-1176

APPROBATION - ENTENTE 2024 - REGROUPEMENT DU
SPORT À LAVAL ARSEL/CSL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente 2024 à intervenir entre la Ville de Laval et le Regroupement du sport à Laval ARSEL/CSL concernant la coordination de certains programmes et activités liés à la pratique sportive et au développement des athlètes lavallois, au montant de 172 700 \$;



d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1783184)
(SD-2024-221)

CE-20240403-1177

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE -
ASSOCIATION RÉGIONALE DE BASEBALL AMATEUR DE
LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et l'Association régionale de baseball amateur de Laval concernant le versement d'une subvention de 80 000 \$ pour la réalisation des activités de baseball à Laval, pour l'année 2024;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1786118)
(SD-2024-577)

CE-20240403-1178

APPROBATION - ENTENTE - MUSÉE DE LA SANTÉ
ARMAND-FRAPPIER (MSAF)

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente à intervenir entre la Ville de Laval et le Musée de la santé Armand-Frappier (MSAF) concernant le versement d'une aide financière maximale de 60 000 \$ pour le projet «Le musée célèbre ses 30 ans avec ses publics», et ce, dans le cadre du Fonds régions et ruralité, volet 2, soutien à la compétence de développement local et régional des MRC, pour l'année 2024;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1789784)
(SD-2024-1118)



CE-20240403-1179

APPROBATION - ENTENTE - CENTRE D'INTERPRÉTATION
DE L'EAU (C.I.EAU)

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente à intervenir entre la Ville de Laval et le Centre d'interprétation de l'eau (C.I.EAU) concernant le versement d'une aide financière maximale de 30 000 \$ pour le projet «Eau cube immersion », et ce, dans le cadre du Fonds régions et ruralité, volet 2, soutien à la compétence de développement local et régional des MRC, pour l'année 2024;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1789784)
(SD-2024-1118)

CE-20240403-1180

APPROBATION - ENTENTE - CLUB DE PÉTANQUE VAL DES
ARBRES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente à intervenir entre la Ville de Laval et le Club de pétanque Val des Arbres concernant le versement d'une aide financière au montant de 23 547,02 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1790828)
(SD-2024-1269)

CE-20240403-1181

AUTORISATION - 36E CAMPAGNE DE LA CROIX-ROUGE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser la réalisation de la 36e campagne de souscription auprès des employés et des employés retraités de la Ville de Laval au profit de Croix-Rouge, qui aura lieu du 1er au 31 mai 2024;

d'autoriser le Service des communications et du marketing à collaborer pour la promotion de la campagne.

(SD-2024-1526)



À 9 h 16, tous les points ayant été considérés, M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Ray Khalil, conseiller et vice-président du comité exécutif

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière